Publié le

ID: 022-200065928-20240924-CC_2024_0200-DE



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil de Communauté du 24 septembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt quatre septembre à 18 h 00, au siège de Lannion-Trégor Communauté, 1 rue Monge à Lannion, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de M. Gervais EGAULT, après convocation adressée individuellement à chaque conseiller, le 13 septembre 2024.

Nombre de membres en exercice : 85 titulaires - 47 suppléants

Présents ce jour : 52 Procurations : 10

Étaient présents:

M. ARHANT Guirec , Mme AURIAC Cécile , M. BODIOU Henri , Mme BOIRON Bénédicte , Mme BRAS-DENIS Annie , M. CAMUS Sylvain , M. LE MORVAN Arnaud (suppléant de M. COENT André), Mme DANGUY-DES-DESERTS Rosine , M. DELISLE Hervé , M. EGAULT Gervais , M. EVEN Michel , Mme GOURHANT Brigitte , M. GUELOU Hervé , Mme GUILLOU Marie-Annick , M. HENRY Serge , M. HOUSSAIS Pierre , M. HOUZET Olivier , Mme HUE Carine , M. HUONNIC Pierre , M. JEFFROY Christian , M. JORAND Jean-Claude , M. KERGOAT Yann , Mme KERRAIN Tréfina , M. LATIMIER Hervé , M. LE BIHAN Paul , M. LE CREURER Eric , Mme LE GUÉZIEC Patricia , M. LE JEUNE Joël , Mme LE MEN Françoise , M. LE ROI Christian , M. LE ROLLAND Yves , M. LEON Erven , M. L'HEREEC Patrick , M. MAHE Loïc , Mme MAREC Danielle , M. NICOLAS Gildas , M. OFFRET Maurice , Mme LE COQ-BERESCHEL Annyvonne (suppléante de M. PARANTHOEN Henri), M. PHILIPPE Joël , M. ROPARTZ Christophe (suppléant de M. PONCHON François), Mme PONTAILLER Catherine , M. PRIGENT François , Mme PRUD'HOMM Denise , M. QUILIN Gérard , M. RANNOU Laurent , M. ROBERT Eric , M. ROBIN Jacques , M. ROGARD Didier , M. SEUREAU Cédric , M. TERRIEN Pierre , M. THEBAULT Christophe , M. THERIN Patrick

<u>Procurations</u>:

M. BETOULE Christophe à Mme PONTAILLER Catherine, M. COCADIN Romuald à M. PHILIPPE Joël, Mme CRAVEC Sylvie à M. EGAULT Gervais, M. LE HOUEROU Gilbert à M. MAHE Loïc, M. LE MOULLEC Frédéric à Mme AURIAC Cécile, M. MAINAGE Jacques à Mme BOIRON Bénédicte, Mme NIHOUARN Françoise à M. TERRIEN Pierre, M. PEUROU Yves à M. THEBAULT Christophe, M. QUEGUINER Yannick à M. HOUZET Olivier, M. ROUSSELOT Pierrick à M. LEON Erven

Etaient absents excusés:

Mme BENECH Laurence, Mme BARBIER Françoise, M. CALLAC Jean-Yves, Mme COADIC Marie-Laure, M. COLIN Guillaume, M. DROUMAGUET Jean, M. GARZUEL Alain, M. KERVAON Patrice, M. LE BRAS Jean-François, M. LE GALL Jean-François, Mme LOGNONÉ Jamila, M. MARTIN Xavier, M. MEHEUST Christian, M. NEDELLEC Yves, Mme NICOLAS Sonya, M. NOEL Louis, Mme PIEDALLU Anne-Françoise, Mme PIRIOU Karine, Mme PRIGENT Brigitte, M. QUENIAT Jean-Claude, M. SALIOU Jean-François, Mme SAUVEE Julie, Mme TURPIN Sylvie

Il a été procédé, conformément à l'article à L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. ARHANT Guirec, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Publié le

ID: 022-200065928-20240924-CC_2024_0200-DE

Modification n°3 du PLU de Cavan : bilan de la concertation

Exposé des motifs

Par arrêté n°2023/0099 du 23 mai 2023, le président de Lannion-Trégor Communauté a prescrit la modification n°3 du Plan local d'urbanisme de la commune de Cavan. Cette procédure a pour objectif d'ouvrir à l'urbanisation la zone à urbaniser 2AUy2 pour accueillir l'extension de l'espace d'activités économiques de Kerbiquet.

Conformément à l'article L. 153-38 du Code de l'Urbanisme, par délibération n°2023/0094 du 16 mai 2023, le Conseil communautaire a justifié l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AUy2 de Kerbiquet.

Conformément au Code de l'Urbanisme et notamment aux articles R. 104-33 et R. 104-36 à R. 104-37, il a été décidé par délibération n° 2023/0210 du conseil communautaire du 7 novembre 2023 de soumettre le dossier de modification du PLU de Cavan à évaluation environnementale. Cette décision de saisine de l'autorité environnementale à ce titre a été justifiée par la présence d'éléments de patrimoine naturel et paysager à proximité et au sein de la zone 2AUy2 de Kerbiquet.

Dans le cadre de cette évaluation environnementale, conformément aux articles L.103-2 et suivants du Code de l'Urbanisme, la procédure fait l'objet d'une concertation préalable associant les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées.

Concertation:

C'est dans ce cadre que, par délibération n°2023/0170 en date du 26 septembre 2023, le Conseil communautaire a défini les modalités de concertation suivantes :

- Mise à disposition en mairie de Cavan d'un dossier au format papier comportant les pièces administratives du dossier et agrémenté de pièces produites au cours de la procédure, consultable aux jours et heures habituelles d'ouverture au public;
- Mise à disposition d'un registre papier en mairie de Cavan, accessible aux jours et heures habituelles d'ouverture au public, permettant à la population de formuler ses observations :
- La possibilité d'adresser des remarques et observations à l'attention de M. Le Président de Lannion-Trégor Communauté :
 - par courrier électronique à l'adresse pluih@lannion-tregor.com;
 - par courrier postal à l'adresse suivante : 1, rue Monge, CS 10761 22307 Lannion cedex ;
 - par une contribution écrite sur le registre de concertation disponible en mairie tout au long de la procédure.

Publié le

ID: 022-200065928-20240924-CC_2024_0200-DE

- L'accès aux informations sur le site internet de Lannion-Trégor Communauté à l'adresse www.lannion-tregor.com avec notamment la mise à disposition du dossier au fur et à mesure de son avancement.

Cette délibération prévoyait également son affichage à l'accueil du siège de Lannion-Trégor Communauté et à la mairie de Cavan pendant une durée d'un mois ainsi que sa publication dans un journal départemental.

Conformément à l'article L. 103-4 du Code de l'Urbanisme, les modalités de la concertation doivent permettre, pendant une durée suffisante et selon des moyens adaptés au regard de l'importance et des caractéristiques du projet, au public d'accéder aux informations relatives au projet et aux avis requis et de formuler des observations et propositions.

Aussi, il est estimé que depuis la mise en œuvre de ces modalités de concertation, du 17 octobre 2023 au 13 septembre 2024, la durée a été suffisante pour que le public accède aux informations relatives au projet et aux avis requis et puisse formuler des observations et propositions.

Il s'agit donc de tirer le bilan de la concertation à l'issue de cette période de concertation avant l'enquête publique prévue dans les prochains mois, conformément à l'article L. 103-6 du code de l'urbanisme.

Mise en œuvre des modalités de concertation :

Les modalités de concertation suivantes ont été mises en œuvre du 17 octobre 2023 au 13 septembre 2024 :

- La délibération a été affichée à l'accueil du siège de Lannion-Trégor Communauté et à l'accueil de la mairie de Cavan pendant une durée d'un mois (cf. Annexe 1).
- La délibération fixant les modalités de concertation a fait l'objet d'une publication, dans le journal départemental « Ouest France » du 19 octobre 2023 (cf. Annexe 2).
- Une information spécifique a été réalisée sur le site internet de Lannion-Trégor Communauté, à travers une page : rubrique « Habitat-Urbanisme », sous-rubrique « Les PLU communaux », puis « Procédures en cours », et enfin « Modification du PLU de Cavan» (cf. Annexe 3).
- Une information spécifique a également été intégrée dans le bulletin municipal de Cavan (édition septembre octobre 2023)cf. Annexe 4).
- Une affiche précisant les modalités de concertation a été apposée à la mairie de Cavan *(cf. Annexe 5).*

Envoyé en préfecture le 03/10/2024 Reçu en préfecture le 03/10/2024

Publié le

ID: 022-200065928-20240924-CC_2024_0200-DE

- Une adresse mail a été mise à disposition pour recueillir les observations et questions des personnes souhaitant s'exprimer sur le sujet : pluih@lannion-tregor.com. L'extrait de la page internet de Lannion-Trégor Communauté faisant publicité de la concertation publique en fait explicitement état (cf. Annexe 1).
- La possibilité de s'exprimer par voie postale a bien eu lieu.
- Un dossier, sous format papier, comprenant un registre de concertation pour recueillir les remarques et questions des personnes souhaitant s'exprimer sur le sujet, a été mis à disposition à l'accueil de la mairie de Cavan (cf. Annexe 5).
- Une « notice de concertation » exposant les modalités de concertation a également été réalisée (cf. Annexe 5).
 Elle a été mise à disposition du public :
 - > Sous forme dématérialisée par le biais du site internet de Lannion-Trégor Communauté (cf. Annexe 1).
 - > Sous forme « papier », consultable à la mairie de Cavan.

Bilan de la concertation :

La durée de la concertation de 11 mois a été suffisante pour permettre au public d'accéder aux informations relatives au projet et aux avis requis et de formuler des observations et propositions.

Les modalités de concertation initiées dans le cadre de la modification du PLU de Cavan ont été scrupuleusement respectées et mises en œuvre.

De manière générale, aucune opposition n'a été relayée par les moyens mis en œuvre dans le cadre de la concertation.

Plus précisément, le niveau d'intervention du public s'est avéré extrêmement limité. Les moyens définis pour permettre les observations et questions du public (registre, courrier postal, courrier électronique) n'ont pas été investis malgré leur accessibilité.

Ce bilan met fin à la phase de concertation.

VU	Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU	Le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.153-36 à L.153-48, L.121-8 et R.104-12 ;
VU	Le Code de l'Environnement et notamment ses articles L.121-15-1 et suivants ;
VU	Le Plan local d'urbanisme de la commune de Cavan approuvé le 28 novembre 2016 ;

Envoyé en préfecture le 03/10/2024 Reçu en préfecture le 03/10/2024

Publié le

ID: 022-200065928-20240924-CC_2024_0200-DE

VU L'arrêté n° 2023/0099 en date du 10 mai 2023 prescrivant la

modification n°3 du PLU de Cavan;

VU La délibération n° CC_2023_0094 du conseil communautaire de

Lannion-Trégor Communauté en date du 16 mai 2023, justifiant l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AUy2 de Kerbiquet ;

VU La délibération n° CC_2023_0170 du conseil communautaire de

Lannion-Trégor Communauté en date du 26 septembre 2023 fixant les modalités de la concertation liée à la procédure de

modification du PLU de Cavan;

VU L'avis favorable de la commission n°7 « Aménagement, Habitat,

Urbanisme » en date du 4 septembre 2024.

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE à L'UNANIMITÉ (Par 62 pour)

DECIDE DE:

TIRER Le bilan de la concertation : toutes les modalités de concertation

ont été respectées, le bilan de la concertation permet de

poursuivre la démarche.

PRÉCISER Que la procédure se poursuit.

INDIQUER Que la présente délibération fera l'objet des mesures de publicité

prévues au code de l'urbanisme : affichage pendant un mois au siège de Lannion-Trégor Communauté et dans la mairie de la

commune concernée de Cavan.

AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toute pièce

relative à l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré, à Lannion les jour, mois et an précités. POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DÛMENT SIGNÉ.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Le Président atteste le caractère exécutoire de la présente délibération, transmise au contrôle de légalité par télétransmission le : 0 3 007, 2024 Publiée et mise en ligne sur le site internet de LTC le : 0 3 007, 2024 Notifiée le :

Le Président, Gervais EGAULT

Le Président, Gervais EGAULT



Envoyé en préfecture le 03/10/2024 Recu en préfecture le 03/10/2024

MODIFICATION N°3 DU PLU DE CAVAN - BILAN DE I ID: 022-200065928-20240924-CC_2024_0200-DE ANNEXES - DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 SEPTEMBRE 2024

ANNEXE 1

Affichage de la délibération n°2023/170 du conseil communautaire du 26 septembre 2023 (détermination des modalités de concertation) au siège de Lannion-Trégor Communauté et à la mairie de Cavan



Certificat d'affichage de la délibération au siège de Lannion-Trégor Communauté

République Française Département des Côtes d'Armor

LANNION-TREGOR COMMUNAUTE

CERTIFICAT D'AFFICHAGE ET DE PUBLICATION

MODIFICATION N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE CAVAN Délibération approuvant les modalités de concertation

Je soussigné, Monsieur Gervais EGAULT, Président de Lannion-Trégor Communauté,

CERTIFIE

- que la délibération CC-2023-0170 du conseil communautaire de Lannion-Trégor Communauté du 26 septembre 2023, approuvant les modalités de concertation relatives à la procédure de modification n°3 du PLU de la commune de Cavan, consacrée à l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AUy2 de Kerbiquet, a été affichée au siège de Lannion-Trégor Communauté, situé au 1 rue Monge 22300 Lannion, depuis le 9 octobre 2023 et pour une durée au moins égale à un mois, conformément aux dispositions de l'article R.153-21 du Code de l'Urbanisme.
- que la délibération CC-2023-0170 du conseil communautaire de Lannion-Trégor Communauté du 26 septembre 2023, approuvant les modalités de concertation relatives à la procédure de modification n°3 du PLU de la commune de Cavan, consacrée à l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AUy2 de Kerbiquet, a fait l'objet d'une publication dans un journal local diffusé dans le département « Ouest-France » à la date du 19 octobre 2023.
- avoir procédé à la publication de la délibération CC-2023-0170 du conseil communautaire de Lannion-Trégor Communauté du 26 septembre 2023, approuvant les modalités de concertation relatives à la procédure de modification n°3 du PLU de la commune de Cavan, consacrée à l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AUy2 de Kerbiquet, sur le site Internet de Lannion - Trégor Communauté (https://www.lannion-tregor.com/fr/habitat-urbanisme/lesplu-communaux/procedures-en-cours) depuis le 10 octobre 2023 et pour une durée équivalente à celle de la procédure.

Fait et délivré pour servir et valoir ce que de droit.

A Lannion, le 17 octobre 2023

€ 02 96 05 09 00 - a 02 96 05 09 01 contact@lannion-tregor.com

o www.lannion-tregor.com

1, rue Monge - CS 10761 - 22307 Carnion Cede 1, straed Monge - CS 10761 - 22307 Lannuon Gedex

e Président, iervais Egault

Envoyé en préfecture le 03/10/2024 Reçu en préfecture le 03/10/2024 Publié le

ID: 022-200065928-20240924-CC_2024_0200-DE

Certificat d'affichage de la délibération à l'accueil de la mairie de Cavan

République Française Département des Côtes d'Armor

COMMUNE DE LANNION

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

MODIFICATION N°3

DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE CAVAN
Délibération approuvant les modalités de concertation

Je soussignée Maurice OFFRET, maire de la commune de Cavan, certifie :

- que la délibération CC-2023-0170 du conseil communautaire de Lannion-Trégor Communauté du 26 septembre 2023, approuvant les modalités de concertation relatives à la procédure de modification n°3 du PLU de la commune de Cavan, consacrée à l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AUy2 de Kerbiquet, a été affichée, à la mairie de Cavan, depuis le 17 octobre 2023 et pour une durée au moins égale à un mois, conformément aux dispositions de l'article R.153-21 du code de l'urbanisme.

Fait et délivré pour servir et valoir ce que de droit.

A Cavan, le 17 ortobe 2063

Le Maire,

Maurice OFFRET

ID: 022-200065928-20240924-CC_2024_0200-DE Publication – Journal Ouest France du 19 octobre 2023

Judiciaires et légales

Ad three two is marked abolics at this para surries 12 distributed at 0 and 0 and are confidential at 0 and 0 and are confidential at 0 and 0 and are confidential at 0 and 2 and 2

Marchés publics

Procédure adapté e

Lannion-Trégor Communauté

Mission de maîtrise d'oeuvre relative à la construction de la station d'épuration de Plougrescant (lot 1)

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Singles 1, indeed to descript the fellow in the control of the con

to.
Autoria de la présentation de variantes l'iron.
Autoria à l'autoria de variantes l'iron.
Autoria à l'autoria de un arrivalement à sent autoris en la
distribution il dive les disprissionnest se chis levet hanteres de crisia sistemit.
Hermanie des presidants (50%).
Hermanie des presidants (50%).
Hermanie des presidants (50%).

A second process of the companies of the

Lannion-Trégor Communauté

Construction de la station d'épuration de Pougrescant. 3 lots

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Serber 1. meeting danker lie here uit.

Serber 1. meeting danker lie here uit.

Generalise fore: 200 (65 324 0001)

Vid Lie merten, Gale period. 2720

Serber 3.1 meeting meeting fore.

Period photosyn (100) (Jinache meeting here) er biol.

Desig generalise in deurwende sie zemend dicht er beuger bur is preid em einer

2.) Uils der de moyans de tormyst dien non tymmutement as parbles

Sea de constat. Mila mis campa a coma n'espa Gameraca, la Januaria de Copital de come majorità a distripari respondir. Vi es siliagnimi stationi de 10 6000 de la distripari respondir. Il prese par esperi i massioni supra accessi a l'appete par esperi i massioni supra accessi de la Considera de participari del considera de l'appete de l

Vie des sociétés

AVIS DECONSTITUTION

La de portifica de recide de cida dos sergidos en estados Nicola palícia Educação Januario dos Albanasas

AVIS
La 77 her enter the 2011 handle of the action of the

LAHAYED'ARMOR County measures to the Aut and to Tall acts.

Dip visual 1 Listenantes Landau de Landa

AVIS DECONSTITUTION

or aman d'un orde sous e graduae pri e en date de 12 doctaire (1015 et Maria Lass constituis de sociale presentat o centrale (dues visiones orde sociale), sociale Essentent (1015)

Indee
Description and des Latitude (Armos
Description of T.L.s Description Sect
Jecular Marca, 22 MILLs Marca
Digit gross) of contract of these, gives to
the diffusion of which of the digital
Transfers as Jeculary de value of recod-



MOM CREATION

Francis SUIL Contained 5000 April Segregal 10 historia 1210000250 III NJ 15105 to Set Mar

TRANSFERT DE SIÉGE SOCIAL

ocia i 24 Le Gabies. Part stato i de modra es

/vis administratur

du PLU de Cavan



1 SEUL SI\E POUR COLLECTER

FT LES CAHLERS DES CHARGES

Or Acush and

Î

Î

ANNEXE 2

RETO

Avis administratifs

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ

Concertation liée à la modification nº 3 du PLU de Cavan

AVIS

Le public est informé que par délibération du 26 septembre 2023, le conseil communautaire de Lannion-Trégor Communauté a défini les modalités de concertation liées à la procédure de modification nº 3 du Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Cavan, portant sur l'ouverture à l'urbanisation de la zone d'activités 2AUy2 de Kerbiquet :

Dossier d'information : un dossier est mis à disposition du public à la mairie de Cavan : il comporte les pièces administratives du dossier et sera agrémenté de piè-ces produites au cours de la procédure. Ce dossier est accompagné d'un registre de concertation où pourront être consignées les observations du public.

Transmission de contributions : le public peut adresser à M. le Président de Lannion-Trégor Communauté ses remarques et observations, par différents moyens de communication:

- par courrier électronique à l'adresse : pluih@lannion-tregor.com
- par courrier postal à l'adresse suivante : 1 rue Monge, CS 10761, 22307 Lannion cedex.
- par une contribution écrite sur le registre de concertation disponible en mairie tout 1 au long de la procédure.

Informations disponibles : les informations relatives à la procédure de modification du PLU de Cavan sont disponibles sur le site internet de Lannion-Trégor Communauté rubrique PLU communaux (https://www.lannion-tregor.com/fr).

Envoyé en préfecture le 03/10/2024 Reçu en préfecture le 03/10/2024

- ALLER A LA NAVIGATION

GRANDS PROJETS

- ALLER AU CONTENU

×=

CONTACT

Publié le

ID: 022-200065928-20240924-CC_2024_0200-DE

ANNEXE 3 Publication - Site internet Lannion-Trégor Communauté

https://www.lannion-tregor.com/habitat-urbanisme/les-plu-communaux/procedures-encours/modification-du-plu-de-cavan-ouverture-a-l-urbanisation-zone-de-kerbiguet.html





AU QUOTIDIEN

Tourisme

Déchets

Eau & assainissement

Habitat & Urbanisme

Enfance Jeunesse

Déplacements

Action sociale

Sport-culture

Environnement

100

9

0

0

14



NOUS CONNAÎTRE

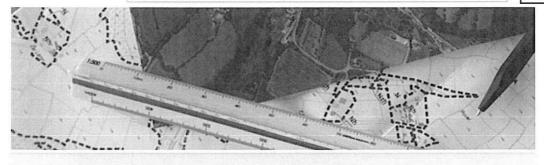
Procédures en cours

→ MODIFICATION DU PLU DE CAVAN - OUVERTURE À L'URBANISATION ZONE DE KERBIQUET

Envoyé en préfecture le 03/10/2024 Reçu en préfecture le 03/10/2024

Publié le

ID: 022-200065928-20240924-CC_2024_0200-DE



Accueil Habitat & Urbanisme Les PLU communaux Procédures en cours Modification du PLU de Cavan - Ouverture à l'urbanisation zone de Kerbiquet

PARTAGER

Modification du PLU de Cavan - Ouverture à l'urbanisation zone de Kerbiquet

Par arrêté n°23/99, en date du 10 mai 2023, le président a prescrit la modification n°3 du Plan local d'urbanisme de la commune de Cavan.

Cette procédure porte sur l'ouverture à l'urbanisation de la zone d'activité 2AUy2 de Kerbiquet.

Le dossier de la modification n° 3 du PLU sera soumis à évaluation environnementale (cf délibération du conseil communautaire du 7 novembre 2023 justifiant la saisine de l'autorité environnementale en téléchargement sur cette page). Par conséquent, la procédure doit faire l'objet d'une concertation associant les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées.

Les modalités de la concertation ont été définies par délibération du conseil communautaire du 26 septembre 2023 en téléchargement sur cette page (ci-contre) comme suit :

Dossier d'information

Un dossier est mis à disposition du public à la mairie de Cavan . il comporte les pièces administratives du dossier et sera agrémenté de pièces produites au cours de la procédure. Ce dossier est accompagné d'un registre de concertation où pourront être consignées les observations du public.

Transmission de contributions

Le public peut adresser à M. Le Président de Lannion-Trégor Communauté ses remarques et observations, par différents moyens de communication :

- par courrier électronique à l'adresse pluih@lannion-tregor.com;
- par courrier postal à l'adresse suivante : 1, rue Monge, CS 10761 22307 Lannion cédex ;
- par une contribution écrite sur le registre de concertation disponible en mairie tout au long de la procédure.

Informations disponibles

Les informations relatives à la procédure de modification du PLU de Cavan sont disponibles sur le site Internet de Lannion-Trégor Communauté sur cette page (ci-contre).

A l'issue de la concertation, envisagée pour fin août 2024, le conseil communautaire de Lannion-Trégor Communauté en tirera le bilan avant l'organisation d'une enquête publique prévue au cours du 1^{er} trimestre 2025.

CONTACT

pluih@lannion-tregor.com

RDV sur demande

À TÉLÉCHARGER

Arrêté de modification de PLU pdf - 2 MB

Justification d'ouverture à l'urbanisation pdf - 571 KB

MDF Concertation plaquette pdf - 192 KB

MDF concertation dossier pdf - 156 KB

Modalités concertation pdf · 948 KB

Délibération pdf - 1 MB

Diaporama réunion intermédiaire du 9 juillet 2024 pdf - 6 MB

ANNEXE 4

Article bulletin municipal de Cavan (édition septembre - octobre 2023)

Cavan actu / Keloioù Kawan

Le fer salon du vin et de la gastro- Sur inscription, des alclices d'œnologie et des fêtes.

12 véculteurs de terroire différents et une pendant les 2 jours avec les visiteurs. dizaine de producteurs de gastronomie locale nous foront déguster lours pro- Facebook outs. Un expos de rectorration para http://www.facebook.com/profile.php ouvert pondant less 2 jours pour grignoter ces produits entre arris autour de bons ces produits entre arris autour de bons crus disponibles au bar a vin du salon.

nomie cavannais se déroulera les de dégustation seront proposés les 2 4 et 5 novembre prochain à la salle jours, ainsi qu'une conférence sur « lavenir du vin breton ». Les associa-Los mambros de l'association La Cavion professionnels scutennent le projet et seunit présents au salon pour échanger tions do viticultours brotons amateurs et



Temps libres-Diduamantoù

ATELIER NUMÉRIQUE Les documents ATELIER NUMÉRIQUE 'Un moment on PDF, scenner et imprimer un docu- d'échange autour d'un café ou d'un the transcripcion par Franco Servicea, pour répondre à vos questions erganisé TRAIL Gratuit et sur inscripcion au 06 31 07 68 par France Services. Gratuit et sur ins-

10h au bouledrome extérieur, organise DON DU SANG organise par l'associale par l'associale plarkennos. Koad Kation Denneurs de sang Prot-Gavan à la van Sur préinscription au 06 77 06 71 sate polyvalente.

Sur inéscription con ligno sur https:// CONCOURS DE PALETS à partir de

BALADE DU LYSOSOME organico par

siblisation des conters (plus de 65 ans). HEPAS DU GLUB JSC à la sale polyco.

à la sacurité routière "RAJEUNIR lente lente l'experiment de gendamerie des Côles au routiers par le proposent de gendamerie des Côles au routiers par le proposent de gendamerie des Côles au routiers par le proposent de gendamerie des Côles au routiers par le proposent de gendamerie des Côles au routiers par le proposent de gendamerie des Côles au routiers par le proposent de gendamerie des Côles au routiers par le proposent de gendamerie des Côles au routiers par le proposent de gendamerie des Côles au routiers par le proposent de gendamerie des Côles au routiers par le proposent de gendamerie des Côles au routiers par le proposent de gendamerie des Côles au routiers par le proposent des proposents par le proposent des proposents par le proposent de sentence proposent des proposents par le proposent des proposents par le proposent des proposents par le proposent de sentence proposent des proposents par le proposent de sentence proposent des proposents par le proposent de sentence pro d'Armor et d'autres partenaires à la saile SALON DU VIN ET DE LA GASTROpolyvalente, Repas offert.

ATELIER NUMERIQUE "Les outils pour classor mes photos, transférer mes photo Domicilo

VEAUX ARRIVANTS à la salte polyvalonte, organisés par la municipalité. Sur REPAS DES ANCIENS organisé par inscription

REPAS de l'association MCC Breizh.

ATELIER NUMÉRIQUE 'Paramétror DES CHUTES animée par la m mes comptes faceccok, instagram, les française de 14h à 17h. Grotuit, culiert à bonnes pratiques" organisé par France tous, sidants, professionnels de souté, Services, Gratuit et sur inscription au 06 séniors. Sur inscription à France Ser-

cription au 08 31 07 88 04.

dondesang.efs.cante.fr.

l'association Dans les Pas de Clément. FEST DEIZ organisé par l'association delle polyvalente. Div Yezh à la salle polyvalente.

NOMIE organisé par l'association la MARCHE DE NOEL organico par l'Ami-Cay'enfolie à la salle polyvalente.

classor mos photos, transferor mas photos de la companiste par France Services. Gradult et sur inscription au 06 31 07 68 04.

2 euros la séance. Ateliers résorvés aux cilicotateiros cat, -63 ans. Inscription activité sur inscription de 100 sonneurs de companiste par Ti Ar Vio Cabornt : apectacle pour enforts, feat discontinue de 100 sonneurs de care vivale de 100 sonneurs de characteriste. Per sur la participation de 100 sonneurs de characteriste de 100 sonneurs de 100 son

CCAS. Grafuit pour les personnes àgées do 65 ana et plus, Inscription à la Mairie

CONFERENCE SUR LA PREVENTION vices au 02 96 35 99 40.

ET RANDONNEES NOC-Gratuit et sur ins- TURNES de l'association Dans les Pas de Clément

FEST DEIZ de l'association Pigerc'h à la

Dominita Action

cale Laique a la salle polyvalente

du PLU do Cavan a été lancée en mai demier par Lannion Trégor Communauté en vuo de permettre l'extension de la zone d'activités de Kerbiquet.

La procédure delt faire l'objet d' une coi certation associant les habitants, les associations locates et autres personnes concernées. Le dossier d'information e un registre vent prechainement êtra disposition du public à la maine

Une modification du PLU de Cavan a été lancée en mai

dernier par Lannion Trégor Communauté en vue de permettre l'extension de la zone d'activités de Kerbiquet.

La procédure doit faire l'objet d' une concertation associant les habitants, les associations locales et autres personnes concernées. Le dossier d'information et un registre vont prochainement être à disposition du public à la mairie.



Dossier de concertation ANNEXE 5





D'URBANISME DE CAVAN MODIFICATION n° 3 DU PLAN LOCAL

Ouverture à l'urbanisation de la zone d'activités 2AUy2 de Kerbiquet d'activités 2AUy2

Notice de concertation Septembre 2023







D'URBANISME DE CAVAN MODIFICATION N'3 **DU PLAN LOCAL**

l'extension de l'espace d'activités de Kerbiquet

cette zone prevue par le PIU pour accueillir

Cette ouverture a l'urbanisation constitue une

évolution normale du PLU de Cavan et

participe à la mise en œuvre des orientations developpement durables du PLU approuve en

du projet d'aménagement et de

Ouverture à l'urbanisation de la zone 2AUyz pour permettre l'extension du parc d'activités de Kerbiquet

Cette procedure est conduite par Lannion-Tregor

Communaute, competente en plantication

Pourquoi ouvrir à l'urbanisation?

regroupe automathol 38 entrepress for 23 ha dans des domanes a activités varies platinent induthe, service aux entreprises etc... Cet escace a activirés est autoura hui complet et lin exise plus de foncier. Consence Tembrale du Tregor puseur zones a urbander pour permetre l'estendin del espose a activité pa Ferbauet dont une zone 2AUZ actuellement ferme à l'urbandant la cypt de la modification n'il a full de Cavan est a ouvrir à l'urbandant ettre pour permetre. aspondie sur les espaces à activités vocrs. Cette absence à offe ne permet plus de répondre qui nombreuses demandes à impartations sur ce secteur hes pride entre Laminon et Gungamp anns au a centanes enherres agan mpanhases qui ontin ne sonn urgent d'estienton. Le PLU res davan a aventre en prose avec les aspositions du Echema de Le parc a activités de Kerbiauet à Cavan fait partie des huit espaces a activites shafegiques de Lannon-Tregor Communaute. Cree en 1993. on amenagement pour Lactifice



L'évolution du PLU

Le site d'extension

Le calendrier prévisionnel

> une evolution du régement grapmage du PLU de Cavan La zone 2AUZ devendra une zone 1AUZ Le regement ecri en vigueur. sur des zones TAUY s'appliauent a L'ouvenure à l'urbandation implique ceffe nouvele zone Le use concerne par la modification represente une sudace de 84 na a l'overt de l'espace à activités de l'erbace à activités de d'erbace d'activités de la RDTé?

be she est constitue de tenans en

procedure les onentations d'amenagement explantes sur le u amenagement explantes pur le ste secont reintemagees afin de s'assurer qu'elles repondent aux Par alleurs dans le coare de la erjeux ms en avant par le diagnostic au ste et l'evaluation curbre et pranet bordét de naet bocageret ou de botements Dans le coare de la procédure, le ste validate l'objet, alune, evaluation envionnementale, conduite, par des ecologues afin de limiter les inclaences sur l'environnement au futur projet

Lancement de la procedure 10,95/2023 Delberations du conset communaut 14,05/2023 et 24,09/2023

III.

Publié le Esborates du dossier et évo embrancementale tept. 2027

Consultation des Personnes Public Consultation de l'autorité env

Envoyé en préfecture le 03/10/2024 Reçu en préfecture le 03/10/2024

La concertation : s'informer et participer

Une information spécifique est réalisée sur le site internet de Lannion-Trégar Communauté à l'adresse we préparcon. Li dossier est en disposition du public dont la maidre de la commune de Comunique and agrantistatives au dossier et les pécies produées ou cours de la procédure. Il sera constitutée aux jours annistatives au dossier et les pécies produées ou cours de la procédure. Il sera constitutée aux jours habituelles d'ouverture au public.

La mise à disposition d'un registre papier en marie de Cavan, accessible aux jours et heures habituelles d'or

Pour your permette de faire des observations, poser des questions, faire des propositions, sont proposées:

L'envoi d'un courier électronique à l'adregs plubibilisantion-trégar communauté = 1 rue Monge = C3 1 Lannion cedex.

Un blan de la concertation sera réalisé à la clôture de la période de concertation, et pourra conduire à l'é-apsser. Il sera joint au dosser d'enquére publique, Lors de cette enquête publique, la population aura à ni possibilité de s'informer et de s'exprimer.

13

1

Envoyé en préfecture le 03/10/2024

Reçu en préfecture le 03/10/2024

Publié le

ID : 022-200065928-20240924-CC_2024_0200-DE

Nombre de lettres recueillies Nombre de visiteurs Personne de permanence Nombre de lettres recueillies SUIVI DE LA CONCERTATION Nombre de visiteurs Personne de permanence

Affiche mairie

Registre de concertation

